



MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE-BISSAU AUPRES DES NATIONS UNIES

INTERVENTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR

MARIO LOPES DA ROSA

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES, COOPERATION INTERNATIONALE ET DES COMMUNAUTÉS

À L'OCCASION DE LA SESSION SPÉCIALE DU SUIVI DU PROGRAMME D'ACTION DE LA CONFERENCE
INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT

NEW YORK, LE 22 SEPTEMBRE 2014

Monsieur le Président,
Monsieur le secrétaire General,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'États et du Gouvernement;
Mesdames et Messieurs les Chefs des délégations ;
Mesdames et Messieurs.

À vous Monsieur le Président, je voudrai avant tout propos vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence de la 69e Session de l'Assemblée Générale et vous assurer de la pleine coopération de la délégation Bissau guinéenne tout au long de la présente session.

Au nom de mon pays, il me revient le grand honneur de saluer le rapport du Secrétaire Général, A/69/62 intitulé "Cadre d'Actions pour le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014" ainsi que le rapport sommaire sur le débat interactif de la 47e session de la Commission sur la population et le développement.

La participation de notre pays à l'enquête mondiale qui a procédé à la revue de la CIPD au-delà de 2014 a été pour nous l'occasion d'analyser les progrès fait dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

Nous avons pu à cette occasion évaluer les défis qu'il reste à relever pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens et constaté qu'il faut encore beaucoup faire, pour assurer l'égalité et l'équité ainsi que protéger l'environnement pour les générations futures, aussi bien au niveau national que internationale.

Au niveau national, nous nous engageons à changer. Nous avons un agenda très ambitieux pour notre Pays, dont la mise en place exige une fédération des volontés et des efforts internes et externes.

À cet effet, j'aimerais partager avec vous notre vision sur les défis que nous nous sommes fixés :

- 1- Nous nous engageons à faire croître le pays à deux chiffres dans les quatre (4) prochaines années, dans une perspective stable, durable et inclusive, à travers :
 - Le développement des programmes destinés à réduire la vulnérabilité économique et la pauvreté et à promouvoir la diversification des sources de revenu ; et,
 - Renforcer les programmes qui puissent assurer de manière concomitante la sécurité alimentaire et la diversification de la production de façon articulée avec le développement des PMI/PME.
- 2- Nous nous engageons à assurer le droit à la santé reproductive à travers :
 - L'élargissement de l'accès à l'information sur la santé reproductive et la sexualité des accès aux services de santé reproductive de qualité, planification familiale, VIH/SIDA et autres infection sexuellement transmissibles, en rendant disponible les infrastructures, équipements et médicaments ainsi que capacité les ressources humaines ;

- 3- Nous nous engageons à développer des programmes de formation et de capacitation de jeunes, visant à leur assurer les opportunités de l'emploi et garantir l'effective égalité et équité en matière du genre;

- 4- Et, entre autres, améliorer la gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement ;

Au niveau international, nous voulons souligner que nous partageons entièrement les conclusions de la revue, sur les gains importants enregistrés en matière de réduction de la pauvreté et de la croissance économique depuis la Conférence internationale sur la population et le développement et sur le beaucoup qu'il reste encore à faire , pour des personnes de notre pays ne pouvant pas encore satisfaire leurs besoins de base et sur les importantes barrières qui freinent nombreuses personnes de jouir de leurs droits humains.

Nous partageons aussi de la conclusion sur la situation actuelle des inégalités, des revenus et des richesses qui est insoutenable, et menace la croissance économique future, la cohésion et la sécurité des sociétés, et la capacité des peuples à s'adapter et innover en réponse à l'évolution des conditions environnementales changeantes. Ces sujets sont pertinents pour les discussions qui auront lieu pendant le Sommet mondial sur le climat demain et au cours du débat général qui suit.

Le rapport du SG traite de manière globale les conditions permettant d'améliorer les capacités et la résilience et assurer un développement durable. Nous sommes heureux de voir que les droits humains et l'égalité définissent l'approche analytique utilisée dans le rapport. Nous nous approprions la conclusion du rapport selon laquelle l'investissement dans les droits humains des individus, les capacités et la dignité - à travers les multiples secteurs de la CIPD et au cours de la vie - est le fondement du développement durable.

Le rapport du SG met aussi l'accent sur l'accroissement des inégalités des richesses et des revenus; la difficile atteinte de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes; et souligne avec vigueur la nécessité de l'apprentissage continu et le renforcement des capacités en particulier pour les jeunes; appelle à la lutte contre les inégalités dans l'accès aux services de santé sexuelle et de reproductive, notamment que les états renforcent les systèmes de santé dans les zones tant rurales qu'urbaines, à cause de leurs implications importantes pour les politiques de développement.

De même, les structures des ménages et des modes de vie de plus en plus divers nous imposent de planifier et construire des villes viables et de renforcer les liens entre zones urbaines et zones rurales. L'impact de la dynamique de la population sur les niveaux micro et macro nécessite également l'intégration de la dynamique de la population dans la planification du développement au niveau national, régional et international.

Nous sommes d'accord sur le fait que les défis du développement exigent la participation systématique de toutes les parties prenantes dans l'élaboration les réponses à ces défis, qui exige un partenariat et leadership mondial à travers l'ONU.

À cet effet, nous sommes heureux de réitérer notre soutien exprimé dans le contexte de la revue régionale de la mise en œuvre de la CIPD au-delà de 2014 où nous nous sommes joints à l'adoption du plan d'action régional pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD.

Nous sommes entièrement engagés à la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement en tenant compte des résultats de notre revue régionale et les conclusions et recommandations de la revue de la CIPD au-delà de 2014.

Nous demandons que les conclusions et recommandations du rapport du Secrétaire général et les résultats de la revue régional soient incluses dans l'agenda de développement après 2015.

Pour conclure, je voudrai vous réaffirmer le ferme engagement de la Guinée-Bissau de se joindre à la communauté internationale pour réaffirmer son appui au Programme d'action de la CIPD, ainsi que la vision évolutionniste présentée dans le rapport du Secrétaire Général.

JE VOUS REMERCIE